



N° 24-12-74

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le **2 décembre à 20h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Patrick CANCOUËT, Maire**.

Présents :

M. Patrick CANCOUËT - M. Marc CLOUET - Mme Ghislaine CHAUVEAU - Mme Jennifer NUNES - M. Ferdinando CITO - M. Denis GIRARD - Mme Amalia CAPITAINE - M. Ludovic LEFFET - M. Sylvain HARLE - M. Michaël CAVALIERI - Mme Annie MUGNIER - M. Jean SZEWCZYK - Mme Dominique CATELIN-PENAUD - M. Philippe GEFFROTIN - Mme Bouchra DERKAOUI - Mme Régine BULTEL - M. François JEFFROY - M. Paul MOUSSARD - M. Guy BOISSEAU - M. Lucien CORINTHE -

Absents :

M. Lucien KLIPFEL - Mme Laura COUDRIER - Mme Fatma YORAT - M. Alexandre MORENO - Mme Déborah RUYAULT - Mme Cindy BARQUILLA - M. Philippe HERCYK - M. Denis JOLY - Mme Carmela DEGLIAME -

Pouvoirs :

M. Lucien KLIPFEL pouvoir à M. Ferdinando CITO
Mme Laura COUDRIER pouvoir à M. Michaël CAVALIERI
M. Denis JOLY pouvoir à Mme Ghislaine CHAUVEAU
M. Alexandre MORENO pouvoir à M. Sylvain HARLE
Mme Carmela DEGLIAME pouvoir à M. Lucien CORINTHE
M. Philippe HERCYK pouvoir à Mme Bouchra DERKAOUI

| | |
|--|-------------------|
| Nombre de Conseillers en exercice | 29 |
| Nombre de Conseillers Présents | 20 |
| Nombre de Conseillers Votants | 26 |
| Date de convocation | 22/11/2024 |
| Date d'affichage | 22/11/2024 |

Objet : Pack Lecture : signature d'un avenant n°1 à la convention pluriannuelle d'adhésion au « pack lecture publique 2023-2026 »

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté du préfet du Val d'Oise portant sur la création de la Communauté d'Agglomération PLAINE VALLEE,

VU la délibération de La Communauté d'Agglomération Plaine Vallée en date du 20 décembre 2017 no DL2017-12-20_11, portant sur la mutualisation du réseau communautaire existant/ création d'un pack communautaire,

VU la délibération de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée en date du 2 mai 2018, n° BU2018-05-02_2, portant sur la demande de subventions auprès de l'Etat et du département du Val d'Oise pour la modernisation du réseau mutualisé des bibliothèques dans le cadre du Contrat Territoire Lecture (CTL),

VU la délibération de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée en date du 09 octobre 2024, n° DL2024-10-09_128, portant sur la signature d'un avenant aux conventions d'adhésion des communes,

VU la proposition d'avenant n°1 à la convention pluriannuelle d'adhésion au « pack lecture publique 2023-2026 »,

VU l'avis de la commission des finances du 28 novembre 2024

CONSIDERANT que le Conseil Communautaire a approuvé la création d'un poste de Coordinateur Contrat Territoire Lecture afin de renforcer la gestion du CTL couvrant la période 2024-2027,

CONSIDERANT l'impact de ce recrutement sur les modalités d'adhésion,

CONSIDERANT qu'il convient d'acter par voie d'avenant les nouvelles conditions et les modalités d'adhésion par les différentes communes au « Pack Lecture Publique 2024-2027 » incluant le poste de coordinateur CTL,

Entendu l'exposé de Monsieur Ferdinando CITO, Maire-Adjoint aux sports, Loisirs, Vie Associative et Animation de la Vie Locale,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, **DECIDE**

Article 1 : D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention pluriannuelle d'adhésion au « pack lecture publique 2023-2026 » entre la ville de Groslay et la Communauté d'Agglomération PLAINE VALLEE.

Article 2 : Monsieur le Maire est chargé de tous les actes découlant de la présente délibération

Publiée - Notifiée le

Certifiée exécutoire par le Maire,

le

Patrick CANCOUET



Le Secrétaire de séance

M. François JEFFROY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, à compter de sa publication.